



Marché de mise en œuvre d'actions de promotion, de sensibilisation, et d'exploitation de services, pour le développement de l'écomobilité sur le territoire de Grand Chambéry

Avenant n ° 1 au marché n° 220073

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA MOBILITE

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 17- grandchambery.fr -  [@GrandChambery](https://twitter.com/GrandChambery) - cmag-agglo.fr

ENTRE

La Communauté d'Agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex, représentée par Monsieur Alain Caraco, Vice-président en charge de la mobilité, d'une part,

ET

La SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc située au 358 avenue Alsace Lorraine - 73000 CHAMBERY représentée par M. Julien MANNIEZ, Directeur Général de la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc

1- RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le marché de mise en œuvre d'actions de promotion, de sensibilisation, et d'exploitation de services pour le développement de l'écomobilité sur le territoire de Grand Chambéry a été attribué à la SPL Ecomobilité Savoie Mont-Blanc dans le cadre de contrat de quasi-régie en application des articles L. 2511-3 et suivants du Code de la commande publique.

1. Ce marché a une durée de trois ans à compter du 1er juillet 2022

Il est décomposé en 3 missions à prix forfaitaire :

- Mission A : conseil en mobilité
- Mission B : animation et évaluation de Synchro covoiturage, service de covoiturage spontané et organisé
- Mission C : promotion de la pratique cyclable et exploitation de la vélostation et de ses services connexes

et d'une mission à prix unitaires avec plafond par période :

- Mission D : exploitation du service Vélobulle.

Par ailleurs le titulaire du marché perçoit les recettes issues des usagers (« recettes privées ») et des recettes « commerciales ». Ces dernières font l'objet d'un engagement contractuel.

2- OBJET DE L'AVENANT 1

L'avenant 1 a pour objet de compléter le marché initial en encadrant des compléments de prescriptions et d'actions motivées par :

- la prolongation du service de location de Vélo à Assistance Electrique pour l'Eco quartier de Cognin,
- le financement obtenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagne Mobilité pour le massif des Bauges
- l'engagement de Grand Chambéry dans une mission conjointe d'animation du Plan de Mobilité de l'université Savoie Mont Blanc auprès des étudiants sur les 2 départements de Savoie et Haute Savoie, avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité compétentes : Grand Annecy, et Grand lac.

Il a pour objectifs :

2.1 d'actualiser la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire afin de prendre en compte les prestations complémentaires suivantes :

- Mission A : Complément d'actions en matière de plans de mobilité employeurs
- Mission B : Etude d'un dispositif de Covoiturage solidaire
- Mission C : Étude d'un dispositif de mise à disposition de VAE dans les Bauges et reprise du service de location des VAE de l'éco quartier de Villeneuve

2.2 d'actualiser les recettes figurant dans la DPGF afin de prendre en compte l'augmentation du parc de VAE acquis par la collectivité et mis en service en 2023

2.3. de mettre à jour les inventaires de la Vélostation et du service Vélobulle au 31 Aout 2022. Les nouveaux inventaires figurent en annexe.

1- DESCRIPTIF DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1 Mission A : Conseil en mobilité – Complément d’actions en matière de plans de mobilité employeurs

3.1.1 Accompagnement de l’Université Savoie Mont Blanc pour la mobilité des étudiants

Depuis 2005, l’Université est accompagnée par Grand Chambéry. Les enjeux sont d’augmenter les parts modales du bus, du covoiturage et des modes actifs en lien avec les moyens importants développés par l’agglomération pour améliorer l’offre de services.

En 2022, les trois collectivités du Grand Annecy, Grand Lac et Grand Chambéry ont souhaité se coordonner pour initier des actions communes. Les sites de l’Université Savoie Mont Blanc concernés sont :

Sites de l’USMB	Agglomération	Nb de salariés	Nb d’étudiants
Campus d’Annecy	Grand Annecy	408	4992
Campus du Bourget du Lac	Grand Lac	489	4974
Campus de Jacob-Bellecombette	Grand Chambéry	334	5431
Présidence, rue Marcoz à Chambéry	Grand Chambéry	137	70 (CNE)

Les objectifs consistent à :

- initier une dynamique cohérente et uniformisée pour une politique de mobilité douce au sein de l’USMB
- réaliser un Plan de Mobilité des 4 sites.

L’agence Ecomobilité interviendra dans la continuité du bureau d’études Latitude qui a réalisé l’enquête de mobilité. En complément du plan de mobilité des salariés réalisé et animé dans le cadre des missions de base du marché initial, il s’agira pour l’année scolaire 2022-2023 :

- ☐ d’intégrer la mobilité des étudiants à l’étude: prendre en compte les lieux de domicile des étudiants et réaliser un diagnostic
- ☐ réaliser des animations spécifiques en lien avec la vie étudiante.

3.1.2 Approfondissement de l’étude du plan de chalandise « vie culturelle »

Dans une logique de plan de chalandise, les objectifs visent à approfondir les méthodes de diagnostic, les potentiels de reports modaux et à faire émerger des propositions d’actions pour la prise en compte de la vie culturelle du centre-ville de Chambéry. L’agence Ecomobilité esquissera aussi une méthode de sensibilisation graduelle en fonction de l’offre de mobilité disponible.

3.2 Mission B : Etude d’un dispositif de Covoiturage solidaire

La mobilité des seniors a été identifiée par les élus comme une problématique sociale importante notamment dans le secteur des Bauges.

C’est pourquoi il est proposé d’étudier la mise en œuvre d’un dispositif de covoiturage solidaire dans le cœur des Bauges en complément du service de covoiturage spontané Synchro covoiturage. Il s’agira de consulter les partenaires : communes, services sociaux et les bénéficiaires personnes âgées..., de trouver le meilleur opérateur et de proposer un cadre de communication. Suivant les conclusions de l’étude opérationnelle, le service pourra être expérimenté dans le cœur des Bauges en 2023. L’étude et le déploiement éventuel du service bénéficier d’un financement de 50 % dans le cadre de l’AMI Avenir Montagne.

Le déploiement du service, s’il est acté, fera l’objet d’un nouvel avenant au marché en 2023.

3.3 Mission C : Étude d’un dispositif de mise à disposition de VAE dans les Bauges et reprise du service de location des VAE de l’éco quartier de Villeneuve

3.3.1 Etude d’un dispositif de mise à disposition de VAE dans les Bauges

La pratique cyclable a été identifiée comme un des modes de déplacements complémentaire à la voiture dans les Bauges.

Pour faciliter l’adoption du vélo comme mode de déplacement, il est proposé d’offrir aux habitants un moyen de tester le vélo à assistance électrique.

Il s’agira de réaliser un benchmark des services existants sur d’autres territoires, d’approfondir les meilleures modalités de mise à disposition (durée, tarifs, bénéficiaires...), les limites liées à la pratique sportive et touristique et le lien avec l’offre privée. L’organisation pratique sera également recherchée (local de stockage de cycles, horaires et amplitudes d’ouverture, partenariats locaux...).

Cette étude et l'ouverture éventuelle du service bénéficiera d'un financement à 50 % dans le cadre de l'AMI Avenir Montagne en 2022 et 2023.

3.3.2 Reprise du service de location de VAE à destination des habitants de l'éco quartier de Villeneuve

La vélostation gère le parc de 27 VAE acquis par la commune dans le cadre de l'éco quartier : entretien des cycles, location. Elle se rémunère sur le tarif de 20 €/mois facturé aux usagers. En ce qui concerne l'animation, le pilotage et l'évaluation, une mission particulière lui est confiée jusqu' à l'épuisement du stock de 27 VAE et au plus tard jusqu'à la fin du marché.

Le détail de la mission figure en annexe au marché.

1. INCIDENCE FINANCIERE

4.1 Plus-values liées aux compléments de missions

- Mission A :

- o Accompagnement de l'Université Savoie Mont Blanc pour la mobilité des étudiants sur l'année scolaire 2022-2023 :

- 2022 dont le diagnostic et des premières animations : 4 500 € HT
- 2023 dont la rentrée scolaire 2023 -2024 : 4 500 € HT

- o Approfondissement de l'étude du plan de chalandise « vie culturelle » : 2 000 € HT

Sur les trois ans du marché Mission A coût initial : 1 215 870,50 € HT, 243 174,10 € TVA, soit 1 459 044,60 € TTC

Cout ajusté 1 226 870,50 € HT, 245 374,10 € TVA, soit 1 472 244,60 € TTC soit + 0,9 %

- Mission B :

- o Etude d'un dispositif de Covoiturage solidaire : 3 000 € HT

Sur les trois ans du marché Mission B : coût initial 144 788,00 € HT, 28 957,60 € TVA, soit 173 745,60 € TTC

Cout ajusté : 147 788 € HT, 29 557,60 € TVA, soit 177 345,60 € TTC soit + 2,07 %

- Mission C :

- o Etude d'un dispositif de mise à disposition de VAE dans les Bauges : 3 000 € HT

- o Reprise du service de location de VAE aux habitants de l'éco quartier de Villeneuve jusqu' à l'épuisement du stock des 27 VAE de l'opération et au plus tard jusqu'au 30 juin 2025 : 1 200 € HT/ an

Sur les trois ans du marché Mission C : coût initial 875 512,00 € HT, 175 102,40 € TVA, soit 1 050 614,40 € TTC

Cout ajusté : 882 112,00 € HT, 176 422,40 € TVA, soit 1 058 534,40 € TTC soit + 0,75 %

- Montant global du marché initial pour les missions à prix forfaitaire : 2 236 170,50 € HT, 447 234,10 € TVA, 2 683 404,60 € TTC

Montant ajusté : 2 256 770,50 € HT, 451 354,10 € TVA, 2 708 124,60 € TTC soit + 0,92 %

- Subventionnement

Pour l'ensemble des 3 ans du marché le surcoût est ainsi de 20 600,00 € HT, dont en 2022 : 13 100,00 € HT. de dépense et 3 000,00 € HT de recettes obtenues dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagne Mobilité.

4.2 Les modifications du contrat

Par conséquent l'article 3.1 de l'acte d'engagement est modifié comme suit :

	Montant forfaitaire 2022 en € HT	T.V.A.	Montant forfaitaire 2022 en € TTC
Mission A Conseil à la mobilité	205 336,50	41 067,30	246 403,80
Mission B Covoiturage	26 009,00	5 201,80	31 210,80
Mission C Vélostation	156 120,00	31 224,00	187 344,00

	Montant forfaitaire 2023 en € HT	T.V.A.	Montant forfaitaire 2023 en € TTC
Mission A Conseil à la mobilité	402 306,00	80 461,20	482 767,20

Mission C Vélostation	281 884,00	56 376,80	338 260,80
	Montant forfaitaire 2024 en € HT	T.V.A.	Montant forfaitaire 2024 en € TTC
Mission C Vélostation	294 732,00	58 946,40	353 678,40
	Montant forfaitaire de janvier à juin 2025 en € HT	T.V.A.	Montant forfaitaire de janvier à juin 2025 en € TTC
Mission C Vélostation	149 376,00	29 875,20	179 251,20

Pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 les missions non mentionnées sont inchangées.

	Montant en € HT	T.V.A.	Montant en € TTC
Toutes missions confondues sur la durée du marché	2 256 770,50	451 354,10	2 708 124,60

2. - **MODALITES DE PAIEMENT**

Les paiements mensuels reprendront conformément aux termes modifiés de l'acte d'engagement et de la nouvelle DPGF ci jointe, à partir de mois d'octobre 2022 :

Les articles du marché initial non modifiés (ou complétés) par le présent avenant restent inchangés.

Le présent avenant prendra effet à compter de sa date de notification.

A Chambéry, le.....

Lu et approuvé.

Le titulaire

Le représentant légal de Grand Chambéry

(signature et cachet)

Liste des Annexes :

- 1.Nouvelle DPGF
- 2.Modalités de déploiements du service de location de VAE de Villeneuve
- 3.Inventaires Vélostation et Velobulle

ANNEXE 1 : DPGF Modifiée

Missions forfaitaires	total avec av 1 de juillet à décembre 2022	total avec av 1 de janvier à décembre 2023	total avec av 1 de janvier à décembre 2024	total avec av 1 de janvier à juin 2025
Mission A : conseil en mobilité	205 336,50	402 306,00	410 765,00	208 463,00
Mission B : covoiturage/gestion d'un service	26 009,00	47 814,00	49 065,00	24 900,00
Mission C : vélostation	156 120,00	281 884,00	294 732,00	149 376,00
TOTAL	387 465,50	732 004,00	754 562,00	382 739,00

RECETTES				
	Prix HT de juillet à décembre 2022	Prix HT pour 2023	Prix HT pour 2024	Prix HT de janvier à juin 2025
MISSION C : VELOSTATION	67 000,00	162 400,00	162 400,00	81 200,00



**Convention pour la mise en œuvre d'un service
de développement de l'usage
des vélos à assistance électrique
dans l'Eco quartier de VILLENEUVE.**

avec la commune de Cognin

Version du 29/08/2022

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA MOBILITE
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 17 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Entre les soussignés :

La Commune de Cognin représentée par son Maire, Franck Morat, dûment habilité(e) à la signature de la présente par délibération n° du Conseil municipal du
Dénommée la Commune
d'une part,

Et

La Communauté d'agglomération de Grand Chambéry, représentée par le vice-président en charge de la mobilité, Alain Caraco, dûment habilité à la signature de la présente, par décision n° du Bureau du devenue exécutoire le
Dénommée Grand Chambéry
d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

L'Eco quartier de Villeneuve souscrit à des ambitions relatives à une haute qualité environnementale cherchant notamment à diminuer l'empreinte écologique. Il a pour but de promouvoir l'éco-civisme en introduisant graduellement de nouveaux comportements envers l'environnement.

Dans un contexte de faible émission des bâtiments, l'enjeu de la mobilité est également majeur.

Le Vélo à Assistance Electrique (VAE) a été identifié comme un outil important de report modal.

1. Objet

L'Eco quartier concerné par cette convention est celui de Villeneuve situé sur la commune de Cognin.

Cette convention a pour objet d'encadrer les modalités de mise en œuvre d'un service de location de VAE aux habitants de l'Eco quartier de Villeneuve, objet de la présente convention.

Dans la continuité de la convention précédente, l'objectif est d'équiper d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) les ménages intéressés afin d'assurer un changement modal rapide et de les accompagner dans la découverte de ce mode de déplacement dans le cadre de leur mobilité quotidienne.

L'objectif final étant l'acquisition par ces habitants de leur propre VAE.

1.1 Principe

Grand Chambéry accompagne l'Eco quartier de Villeneuve jusqu'à épuisement des 27 VAE dédiés à l'opération et au maximum jusqu'au 30 juin 2025, sous réserve des résultats de l'évaluation annuelle portant sur l'efficacité et la viabilité du service tant pour les usagers, que pour la Vélostation de Chambéry support de l'opération.

Il s'agit de la location d'un VAE par habitant majeur, afin d'assurer un accompagnement rapproché des usagers et une bonne maintenance des cycles.

2. Engagements des parties

2.1 Grand Chambéry

- Garantie de fonctionnement et de suivi du service,
- Premier changement de batterie si l'état du VAE le permet et le justifie (valeur à titre indicatif : 530 €TTC/VAE),
- Information annuelle de la commune sur l'état du service (nombre de locations, incidents...),
- Contractualisation avec la SPL agence écomobilité pour le service de la Vélostation qui assurera la gestion et l'évaluation du dispositif
- Suivi des actions de la Vélostation.

2.2 La commune

- Prise en charge de l'achat des 27 VAE (achat réalisé en 2018) affectés à l'Eco quartier de Villeneuve pour un montant de 1586,34 €TTC/VAE soit un montant total de 42 831,34 TTC
- Réalisation de la communication auprès des habitants.
- Garantie de la présence :
 - de garages individuels à vélos fonctionnels et sécurisés au sein des bâtiments (présence d'un point de fixation fixe...) pour les habitants de l'Eco quartier de Villeneuve, soit un ou plusieurs locaux spécifiques, ou un ou plusieurs emplacements clos et couverts, réservé au stationnement des deux-roues non motorisés d'une surface pour chaque local ou emplacement clos et couvert à minima de plus de 4,5 m² et proportionnel aux m² habitables. La présence d'une prise de recharge pour les batteries des VAE dans le garage est obligatoire.
 - de places (arceaux) en libre-accès destinées aux visiteurs, aux clients et au public. Ces places devront être visibles, accessibles facilement depuis l'espace public et proches de l'entrée. Elles peuvent de plus être couvertes afin d'apporter un service supplémentaire à l'utilisateur.

La signature de la présente suppose qu'un contrôle des surfaces et des équipements de stationnement disponibles a été réalisé et que tous les engagements sont remplis.

3. Modalités de mise en œuvre

3.1 Les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont exclusivement les habitants de l'Eco quartier de Villeneuve concernés par la présente.

La mise à disposition est limitée à un VAE par personne majeure.

Cette limitation sera contrôlée par la présentation de justificatifs de domicile et d'identité.

3.2 Le parc de VAE

Le parc de VAE dédié à la location pour les habitants de l'Eco quartier de Villeneuve, est celui acquis en 2017 et financé par le quartier soit 27 VAE. Les VAE sont identifiés au moment de la location par une livrée spécifique « Eco quartier » (panier, habillage du vélo...).

Dans la mesure où seulement 5 de ces VAE ont été loués dans le cadre de l'opération, les autres en accord avec la commune ont été loués au grand public à partir de juin 2019 et ce afin que les batteries des VAE ne soient pas perdues. Exceptionnellement Grand Chambéry fera donc son affaire du premier changement de batterie si l'état du VAE le permet et le justifie.

Les VAE détruits ou volés dans le cadre de l'opération ne seront pas remplacés.

A la fin d'une location, le VAE sera proposé à la vente, au bénéficiaire du dispositif, au terme de la présente convention. Les VAE restants seront intégrés au parc de la Vélostation.

3.3 Fonctionnement

Le service VAE pour l'Eco quartier de Villeneuve sera animé par la Vélostation de Chambéry dans ses locaux en sus des actions déjà mises en œuvre dans le cadre des missions confiées par Grand Chambéry à la SPL agence écomobilité Savoie Mont Blanc et dans la limite de ses capacités.

Les ressources humaines affectées par la Vélostation comprennent :

- La mise à disposition et la maintenance des VAE,
- Le suivi du parc de VAE et des batteries,
- La gestion administrative du projet et des contrats,
- L'animation et l'accompagnement des usagers soit au maximum deux journées d'animation par an,
- L'évaluation.
- La vente du VAE aux usagers qui le souhaitent et au bénéfice de Grand Chambéry

Ces ressources humaines dévolues à l'opération, ne devront pas modifier le niveau de service offert à aux usagers de l'agglomération.

GRAND CHAMBERY

Convention cadre pour la mise en œuvre d'un service de développement de l'usage des VAE en Eco quartier-page 3/8

3.4 Durée de la mise à disposition

Les contrats de mise à disposition seront réalisés pour une année minimum.

La mise à disposition ne pourra être accordée au-delà du 30 juin 2025 (date de fin de l'opération), date à laquelle le bénéficiaire pourra faire l'acquisition du VAE ou louer un VAE à la Vélostation au tarif public. Les VAE seront proposés à la vente selon un barème lié à leur vétusté.

Les VAE mis à disposition des bénéficiaires sont liés à la présente convention et à l'Eco quartier de Villeneuve. En cas de déménagement le VAE devra être restitué.

3.5 Tarification

Le tarif de mise à disposition a été déterminé pour être le plus attractif possible :

	2022	2023	2024	2025
Tarif mensuel	20 €	20 €	20 €	20 €
Caution	800 €			

Pour le paiement, l'agence écomobilité effectue un prélèvement SEPA sur le compte des bénéficiaires. Les dommages sont facturés à l'utilisateur par la Vélostation, selon les tarifs pièces détachées annexés à la convention.

Pour mémoire, les salariés peuvent bénéficier de la participation de l'employeur à hauteur de 50 % des coûts de location.

3.6 Entretien du VAE

Les coûts de maintenance du VAE, tout comme le changement des pièces d'usure (patins ou garnitures de freins, câbles, changements de pneus), sauf dégradation manifeste par l'utilisateur, sont compensés par le tarif de location.

En cas de dégradation, l'utilisateur remboursera à la Vélostation les dommages selon les tarifs pièces détachées.

La maintenance et les réparations sont assurées par la Vélostation.

3.7 Vente du VAE

Les VAE pourront être revendus, au terme de la convention, soit au 30 juin 2025, aux bénéficiaires en faisant la demande et au coût réel résiduel du VAE qui sera calculé par Grand Chambéry en fonction de l'état de VAE, de l'estimation des kilomètres parcourus et de l'état de la batterie.

3.8 Services annexes

Accompagnement à la prise en main : une présence pourrait être assurée sur site pour faire de la maintenance et de l'information, dans la limite des temps d'animations prévues au 3.3.

3.9 Communication

Les actions de communication sont prises en charge et mises en œuvre par la commune dès le lancement de l'opération. Elles seront renouvelées régulièrement tout au long de l'année.

Cette communication est importante car la réussite de l'opération en dépend.

3.10 Evaluation

Les bénéficiaires participeront à l'évaluation menée par la Vélostation par le biais de questionnaires réguliers sur l'usage du VAE (km parcourus, motif, fréquence d'utilisation...).

Chaque année civile, le service fera l'objet d'un suivi par la Vélostation, sous la responsabilité de Grand Chambéry tant au niveau :

- Des bénéficiaires : nombre, typologie,
- Des kilomètres parcourus : en moyenne journalière, mensuelle, journalière, pour quels types de déplacements ...
- Du matériel,

GRAND CHAMBERY

Convention cadre pour la mise en œuvre d'un service de développement de l'usage des VAE en Eco quartier-page 4/6

- Des modalités de fonctionnement du service, du temps de travail...
- Des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Cette évaluation permettra d'adapter le service au mieux des besoins et de valoriser les enseignements.

4. Budget

La commune assume la totalité du coût du service « Eco quartier » (investissement et fonctionnement).

4.1 Investissement

Grand Chambéry fera exceptionnellement son affaire du changement des batteries au cours de la durée de la présente convention, si l'état du VAE le permet et le justifie.

4.2 Fonctionnement

Les dépenses liées à la location des 27 VAE sont évaluées à 240 € par an et par vélo intégrant la mise à disposition et la maintenance dont les pièces d'usure (les dommages sont facturés en sus à l'utilisateur). Ces dépenses sont couvertes par les recettes de location de ces 27 VAE.

L'animation, comprenant au maximum deux journées d'animation par an, l'évaluation et la gestion du service « Eco quartier » réalisées par la Vélostation, sont financées par la commune pour un montant forfaitaire de 1 200 € HT/an.

La première année du service, les actions seront concentrées sur la fin de l'année 2022.

La communication demeure à la charge de la commune.

4.3 Versements

La participation de la commune intervient chaque année civile, sur facture :

Une facture annuelle correspondant au forfait d'animation est adressée à la signature de la convention et annuellement à la date anniversaire de la signature.

5. Durée

La présente convention prendra fin à l'extinction du parc des 27 VAE et pour une durée maximale allant jusqu'au 30 juin 2025.

6. Litiges

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention seront portés devant le tribunal administratif du lieu d'exécution de l'opération.

A Chambéry, le

Pour Grand Chambéry

Le Vice-Président en charge de la mobilité

Alain Caraco

Pour la commune de Cognin

Le Maire

Franck Morat

ANNEXE Tarifs location et pièces détachées



Tarifs pièces détachées	
	Tarifs TTC
Double clef bloque roue	30.00 €
Double clef "U"	15.00 €
Double clef batterie	25.00 €
Cadenas Abus Facilo U	35.00 €
Cadena Axa Defender	23.00 €
Sonnette	1.50 €
Chaine	7.50 €
Cassette	15.00 €
Plateau	41.00 €
Shifter	12.00 €
Derrailleur	20.00 €
Patte de derrailleur	10.00 €
Manivelle G / D	12.00 €
Carter moteur	8.50 €
Etoile de carter	8.50 €
Etrier Av / Ar	16.00 €
Levier G / D	27.00 €
Durite	12.00 €
Moteur	655.00 €
Batterie	520.00 €
Chargeur	60.00 €
Display	55.00 €
Support display	15.00 €
Support batterie	40.00 €
Capteurs	25.00 €
Pneu	15.00 €
Roue Avant	60.00 €
Roue Arrière	90.00 €
Rayon	2.00 €
Guidon	11.00 €
Potence	18.00 €
Tube de selle	16.50 €
Selle	12.00 €
Porte bagage	54.00 €
Garde-boue	12.00 €
Paire de pédales	8.50 €
Poignée	3.00 €
Lumière avant sur batterie	25.00 €
Lumière arrière sur batterie	23.00 €
Fourche	200.00 €
Béquille	20.00 €

ANNEXE 3 Inventaires de la VELOSTATION et du service VELOBULLE

INVENTAIRE SPL VELOSTATION 30/08/2022						
	Désignation		Grand Chambéry	Agence Ecomobilité	Valeur achat HT	Date achat
ACCUEIL	Banque accueil		x		5 000,00 €	2019
	Fontaine			x	location	
	1 poste informatique		x		1 536,08 €	
	copieur		x		2 261,96 €	2019
	2 fauteuils clients			x	100,00 €	2019
	écran TV + support mural		x		499,98 €	2019
	vidéo surveillance		x		12 000,00 €	2019
	système anti intrusion		x		5 600,00 €	2019
	téléphonie		x		1 400,00 €	2019
	plantes			x	150,00 €	2018
	licence accen		x			2012
	Accen Module Internet		x		5 000,00 €	2022
	TPE cb			x	location	
	Terminal ourà		x			2019
	Valideurs Ourà		x		22 556,22 €	2019
BACK OFFICE	1 poste informatique		x		800,00 €	
	coffre fort		x			
	caisse enregistreuse			x	400,00 €	
	1 panneau stop trottoir			x	180,00 €	2019
	2 panneaux stop menu			x	270,00 €	2017
	Etagère			x	500,00 €	2020
ATELIER	Mobilier VARTools		x		6 507,83 €	2019
	Outillage Vartools		x		433,33 €	2019
	Outillage Vartools			x	1 000,00 €	2020
	Outillage divers			x	700,98 €	2016
	Outillage Wurth			x	800,00 €	2020
	Outillage facom			x	400,00 €	2009
	pied vélo double		x		800,00 €	2002
	pied vélo simple			x	450,00 €	2008
	outillage VAR		x		497,69 €	2019
	outillage Wurth			x	925,12 €	
	fontaine bio matic		x		2 850,00 €	2016
	meuble batterie vae		x		1 362,22 €	
	casques x50		x		875,00 €	2019...22
	servante Facom		x		300,00 €	
	Fontaine bio'matic				1 600,00 €	2015
	Perceuse			x	450,00 €	2021
	Disqueuse Wurth			x	295,00 €	2013
	Visseuse Wurth			x	235,00 €	2013
	borne bike energy		x		5 000,00 €	2016
	étagère bois métal			x	125,00 €	2012
	tabourets wurth x2			x	160,00 €	2012

	cantine marqueuse			x	68,00 €	2015
	caisses plastiques x10			x	100,00 €	2019
	TV Neovo 26"		x			2019
	marqueuse		x		5 000,00 €	2015
	marqueuse mobile		x		4 000,00 €	2020
	outillage anim peda			x	600,00 €	2017
	Compresseur		x		106,25 €	2019
	Panier x80			x	4,80 €	
	Remorque enfant x3			x	450,00 €	
WC / VESTIAIRES	casiers			x	912,00 €	2016
	cabine douche			x	250,00 €	2019
	armoire			x	150,00 €	2017
	matériel ménage			x	250,00 €	2019
Tisanerie	table / chaises			x		
	micro-onde			x		
	cafetière			x	59,00 €	
	bouilloire			x	30,00 €	2019
	frigo		x			2015
	lave linge		x		333,33 €	
	meuble haut			x		2019
	vaisselle			x	60,00 €	
BUREAUX	table ronde		x		226,05 €	
	4 chaises		x		179,20 €	2019
	2 bureaux d'angle		x		1 101,68 €	2019
	Bureau			X		
	armoire x 4		x		775,44 €	2019
	bureaux animateur x4		x		900,24 €	2019
	6 fauteuils			x	400,00 €	2014
	6 postes informatiques			x	5 500,00 €	2019
Abris Gare	Rack à vélo	454	x			2019
	Arceaux pour vélo spécifique	3	x			2019
	casier	80	x			2019
Véhicules	Camion		x			
	remorque peda roland			x	400,00 €	2014
	remorque peda Surly			x	1 300,00 €	2017
	Rampe de chargement Vélo			x	62,49 €	2022
	Remorque camion		x		2 211,00 €	2019
Parvis	Gonfleur Altinnova		x		2 212,00 €	2014
	pompe extérieur Altinnova		x		1 330,00 €	2019
	Tête de gonflage de rechange x5			x	289,28 €	2021
	Compresseur du gonfleur de rechange			x	82,50 €	2022
	Porte outils Altinnova		x		898,00 €	2019
HEES DETAC PIECES	Roue av dynamo	22		x	1 166,00 €	2021...22
	Roues ar nexus	7		x	896,00 €	2021...22

	Roue av	6		x	246,00 €	2021...22
	Roues ar	5		x	285,00 €	2021...22
	Pneu classique	200		x	3 080,00 €	2021...22
	Pneu vae	50		x	540,00 €	2021...22
	Chambre à air 14/16"	20		x	28,00 €	2021...22
	Chambre à air 20"	60		x	150,00 €	2021...22
	Chambre à air 24"	52		x	78,00 €	2021...22
	Chambre à air 26"	37		x	77,70 €	2021...22
	Chambre à air 27,5"	2		x	6,80 €	2021...22
	Chambre à air 28"	60		x	157,80 €	2021...22
	Fond de jante	100		x	120,00 €	2021...22
	Garde Boue 24"	4		x	49,60 €	2021...22
	Garde Boue 26"	50		x	800,00 €	2021...22
	Garde Boue 28"	50		x	605,00 €	2021...22
	Dérailleur 8v	22		x	344,52 €	2021...22
	Dérailleur 9v	13		x	460,33 €	2021...22
	Dérailleur 10v	3		x	217,32 €	2021...22
	Dérailleur Avant 9v	1		x	19,74 €	2021...22
	Boite de gaine freins	4		x	209,68 €	2021...22
	Boite de gaine vitesse	1		x	91,16 €	2021...22
	Boite de câble de frein	4		x	547,04 €	2021...22
	Boite de câble de vitesse	6		x	519,66 €	2021...22
	Embout de câble dérailleur	500		x	15,90 €	2021...22
	Embout de câble de frein	400		x	18,40 €	2021...22
	Embout de gaine de dérailleur	500		x	30,60 €	2021...22
	Embout de gaine frein	400		x	54,00 €	2021...22
	Câble de frein VAE	19		x	52,44 €	2021...22
	Chaîne 1v	135		x	780,00 €	2021...22
	Chaîne 6/7/8v	400		x	2 735,20 €	2021...22
	Chaîne 8v	37		x	426,24 €	2021...22
	Chaîne 10v	3		x	92,50 €	2021...22
	Shifter 6v	10		x	78,30 €	2021...22
	Shifter 8v	4		x	39,68 €	2021...22
	Shifter 9v	1		x	29,16 €	2021...22
	Shifter 10v	2		x	63,26 €	2021...22
	Cassette 8v	79		x	910,08 €	2021...22
	Cassette 9v	3		x	180,00 €	2021...22
	Cassette 10v	2		x	45,14 €	2021...22
	Attache rapide 10v	2		x	10,00 €	2022
	Manette NEXUS 3	4		x	36,56 €	2021...22
	Manette STURMEY 5	2		x	8,60 €	2021...22
	Manette NEXUS 7	55		x	430,65 €	2021...22
	Fourche 28" suspension VAE	3		x	108,60 €	2021...22
	Pignon arcade	38		x	83,60 €	2021...22
	Carter de chaîne Arcade	30		x	186,00 €	2021...22
	Etoile de carter Bafang	5		x	38,00 €	2021...22
	Levier de frein v-brake	30		x	339,00 €	2021...22

	Levier de frein hydraulique	35		x	348,95 €	2021...22
	Etrier de frein hydraulique	21		x	263,13 €	2021...22
	Etrier V-Brake	40		x	452,00 €	2021...22
	Etrier frein mécanique	6		x	172,32 €	2021...22
	Plaquette de frein boîte de 25	7		x	559,37 €	2021...22
	Liquide de frein hydraulique	4		x	33,64 €	2021...22
	Liquide de frein hydraulique Magura	1		x	25,00 €	2021...22
	Kit de purge	1		x	35,80 €	2021...22
	Patte de dérailleur	40		x	268,00 €	2021...22
	Disque de frein center-lock 160mm	16		x	69,92 €	2021...22
	Disque de frein 6 trous 160mm	66		x	562,32 €	2021...22
	Disque de frein center-lock 180mm	1		x	29,09 €	2021...22
	Adaptateur de disque	10		x	101,30 €	2021...22
	Patins de frein	600		x	2 761,20 €	2021...22
	Pédale VTC	50		x	306,00 €	2021...22
	Pédale VAE	15		x	105,00 €	2021...22
	pédale classique	75		x	180,00 €	2021...22
	Boitier de pédalier	40		x	100,00 €	2021...22
	Manivelle VAE	6		x	57,60 €	2021...22
	Manivelle Classique	25		x	240,00 €	2021...22
	Fourche classique	5		x	102,50 €	2021...22
	Feu av filaire 15 lux	70		x	134,00 €	2021...22
	Feu av filaire 30 lux	30		x	225,00 €	2021...22
	Feu ar dynamo	40		x	112,00 €	2021...22
	Feu ar vae	8		x	63,20 €	2021...22
	Feu av VAE OXC	5		x	198,15 €	2021...22
	Feu ARR BATTERIE CAN	3		x	70,80 €	2021...22
	Feu av pennylane	25		x	162,50 €	2021...22
	Ampoule feu av	160		x	40,00 €	2021...22
	Cosse femelle	50		x	16,30 €	2021...22
	Rondelle antirotation	20		x	58,00 €	2022
	Porte-bagages classique	4		x	52,16 €	2021...22
	Porte-bagages vae	5		x	191,00 €	2021...22
	Rack a batterie	7		x	296,80 €	2021...22
	Cintre classique	1		x	7,10 €	2021...22
	Plateau Mono 38 dents VAE	10		x	309,00 €	2021...22
	Selles	25		x	207,50 €	2021...22
	Collier de selle	20		x	38,00 €	2021...22
	Potence	10		x	80,00 €	2021...22
	Béquille	50		x	288,00 €	2021...22
	Béquille vae	20		x	307,00 €	2021...22
	Béquille vae laterale XLC	3		x	30,00 €	2021...22
	Cadenas U	27		x	707,40 €	2021...22
	Cadenas de roue			x	418,00 €	2021...22
	Display Can	9		x	426,60 €	2021...22
	Display Uart	16		x	705,68 €	2021...22
	Capteur de vitesse Arcade	10		x	108,00 €	2021...22

	Capteur de vitesse Arcade 1er gene	4		x	48,00 €	2021...22
	Capteur vitesse bosch	2		x	66,00 €	2021...22
	Capteur vitesse yamaha	1		x	23,22 €	2021...22
	Ressort pour remorque enfant	5		x	28,50 €	2022
	Sangle sécurité pour remorque enfant	3		x	6,60 €	2022
	Sonnettes	150		x	105,00 €	2021...22
	Outil de contrôle Bafang	1		x	225,50 €	2022
	Dégraissant chaîne	10		x	60,13 €	2022
	Lubrifiant Multi-usage	5		x	20,00 €	2022
	Lubrifiant conditions sèches	5		x	23,55 €	2022
	Nettoyant contact	6		x	34,98 €	2021...22
	Equipements elec vae	2		x	1 500,00 €	2021...22
DIVERS	Matériel péda : modules, plots etc ...			x	1 500,00 €	
	Textile salariés			x	2 500,00 €	
	Papeterie			x	500,00 €	
	Outils communication : tente, baches, roll up			x	2 500,00 €	
Vélos	550 vélos		x			
	192 VAE / vae cargos		x			2015...22
	5 VAE Hydrogène		x			2018
	27 VAE Cognin		x			2018
	35 Vélos animations : draisienne,20,24,26,27.5		x			2017...21
	15 Vélos animations : draisienne,20,24,26,27.5			x		2020..22

INVENTAIRE SPL VELOBULLE 30/08/2022				
Catégories	Dénomination	quantité	prix unitaire	total
Véhicules	Yokler T	2	8540	17080
	Yokler X	4	7450	29800
Accessoires	Batteries lithium	12	590	7080
	Chargeurs	5	190	950
	Display	0	119	0
	Plaque arrière	9	268	2412
	Bâches	6	290	1740
	Couvertures	10	11,72	117,2
	Covering	6	Forfait	2900
Pièces détachées	Side frame droit	0	190	0
	Rétroviseurs / paire	2	39	78
	Plaquettes frein /paire	20	15,9	318
	Chambre à air	7	5,9	41,3
	Roues	3	189	567
	Capteur moteur	4	35	140
	Tendeur de chaîne	4	89	356
	Chaines avant	1	25,9	25,9
	Chaines arrière	2	25,9	51,8

	Phare	4	25,9	103,6
	Roulements arrière	12	29	348
	Pneus	0	27,8	0
	Câble électrique au mètre	30		0
Outillage	Chandelles	3	14,9	44,7
	Tourne vis / lot de 12	1	17,9	17,9
	Clé 6 pans / lot de 9	1	9,5	9,5
	Pince à dénuder	1	8,5	8,5
	Jokari	1	16,49	16,49
	Sacoche intervention	1	27,5	27,5
Téléphonie/billettique	Téléphones portables	6	90	540
	TXP OURA	5	1200	6000
Total général Inventaire Vélobulle				70 773